



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Quatrième session

Rome, 21-23 février 2023

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

POINT 1: ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU (DES) VICE-PRÉSIDENT(S) ET DU RAPPORTEUR

Conformément à ses statuts, le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) «élit son président et un ou plusieurs vice-présidents parmi les représentants des membres du groupe de travail au début de chaque session. Les membres du Bureau ainsi constitué exercent leurs fonctions jusqu'à la session suivante du Groupe de travail et peuvent être réélus»¹. Le Groupe de travail élit également un rapporteur.

Les informations pertinentes figurent dans le document intitulé *Élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur* (CGRFA/WG-AqGR-4/23/1). On trouvera les statuts et la composition du Groupe de travail dans le document portant la cote CGRFA/WG-AqGR-4/23/1/Inf.1.

¹ CGRFA/WG-AqGR-4/23/1/Inf.1.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

POINT 2: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER

L'ordre du jour provisoire figure dans le document **CGRFA/WG-AqGR-4/23/2**. On trouvera dans le présent document des notes relatives à l'ordre du jour provisoire, ainsi qu'un calendrier provisoire joint en annexe 1. La liste des documents de la présente session est fournie dans le document **CGRFA/WG-AqGR-4/23/2/Inf.1**.

POINT 3: SUIVI DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES

Le Conseil de la FAO, à sa 168^e session tenue en décembre 2021, a adopté le *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture* (Plan d'action mondial)², tel qu'approuvé par la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Commission) à sa 8^e session ordinaire³.

Le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches, à sa 11^e session, s'est félicité de l'adoption du Plan d'action mondial et a insisté sur la nécessité, aux fins de l'amélioration génétique des espèces exploitées dans l'aquaculture, que les pratiques de reproduction sélective se généralisent (**CGRFA/WG-AqGR-4/23/3/Inf.6**). Le Comité des pêches, à sa 35^e session, s'est félicité du travail de la FAO sur le Plan d'action mondial et s'est dit favorable à la mise en œuvre du système mondial d'information y afférent, l'objectif étant d'encourager une utilisation efficace et durable des espèces aquatiques (**CGRFA-WG-AqGR-4/23/3/Inf.5**).

Le document intitulé *État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques*, publié sous la cote **CGRFA/WG-AqGR-4/23/3**, résume les activités entreprises par la FAO, en collaboration avec ses partenaires, depuis septembre 2021. Dans le cadre de ces activités, la FAO a poursuivi la mise en place d'AquaGRIS, son Système mondial d'information sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture. Après le lancement d'un prototype en mai 2022, une version pleinement fonctionnelle d'AquaGRIS, qui sera capable d'intégrer des données sur les stocks sauvages en plus des données sur les espèces d'élevage, est en cours d'élaboration. Le système de collecte de données sur les ressources génétiques des espèces sauvages apparentées a été mise en place en réponse et conformément aux recommandations issues d'un atelier d'experts organisé par la FAO en juillet 2022 (**CGRFA/WG-AqGR-4/23/3/Inf.4**).

La FAO a élaboré les grandes lignes des directives sur la gestion génétique dans les programmes de repeuplement (**CGRFA/WG-AqGR-4/23/3/Inf.1**), les grandes lignes des directives en matière de conservation *ex situ in vitro* en banque de gènes d'espèces aquatiques (**CGRFA/WG-AqGR-4/23/3/Inf.2**) et une liste provisoire des termes considérés comme essentiels pour la description des ressources génétiques aquatiques (**CGRFA/WG-AqGR-4/23/3/Inf.3**), qui serviront de base à l'élaboration d'un glossaire sur les ressources génétiques aquatiques.

Le Groupe de travail est invité à prendre note des activités menées par la FAO à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et à fournir des orientations relatives à d'autres activités, notamment l'établissement de la version finale du projet de directives proposé.

² CL 168/REP, paragraphe 38a.

³ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 58; *appendice D*.

POINT 4: SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L’UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE

La Commission, à sa 18^e session ordinaire, a souligné la nécessité de mettre au point des indicateurs quantifiables permettant de suivre la mise en œuvre du Plan d’action mondial⁴ et a demandé que ces derniers soient intégrés dans le Système mondial d’information sur les ressources génétiques aquatiques (AquaGRIS)⁵.

Dans le document intitulé *Suivi de la mise en œuvre du Plan d’action mondial pour la conservation, l’utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l’alimentation et l’agriculture (CGRFA/WG-AqGR-4/23/4 Rev.1)* sont proposés deux ensembles d’indicateurs: des indicateurs concernant les ressources, qui permettent de quantifier l’état des ressources génétiques aquatiques; et des indicateurs concernant les processus, qui portent sur les processus nationaux, régionaux et mondiaux relatifs à la gestion des ressources génétiques aquatiques. Le liste des indicateurs figure dans le document portant la cote **CGRFA/WG-AqGR-4/23/4/Inf.1**.

Le Groupe de travail est invité à revoir et à réviser, le cas échéant, les indicateurs ainsi qu’à fournir des orientations concernant leur mise au point finale et leur mise en œuvre opérationnelle.

POINT 5: RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE DANS L’ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L’ADAPTATION À SES EFFETS

Le Groupe de travail est invité à se pencher sur le rôle des ressources génétiques aquatiques dans l’atténuation du changement climatique et l’adaptation à ses effets. Plus précisément, il est invité à réfléchir, pour donner suite à la demande de la Commission⁶, aux prochaines étapes de l’examen des *Directives volontaires à l’appui de l’intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d’adaptation au changement climatique*⁷, en prenant en compte la nécessité d’aborder la question de la vulnérabilité des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture (RGAA) face au changement climatique et les accords internationaux pertinents⁸. Le Groupe de travail est également invité à examiner et à réviser, selon qu’il conviendra, le projet de questionnaire sur les ressources génétiques aquatiques dans le contexte du changement climatique, dont les questions ont été raccourcies, simplifiées et vérifiées par le secrétariat de la Commission, à la demande de cette dernière⁹.

Les prochaines étapes de l’examen et de l’éventuelle révision des Directives volontaires sont abordées dans le document intitulé *Changement climatique et ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture (CGRFA/WG-AqGR-4/23/5)*. Le questionnaire mis à jour est joint à ce même document. On trouvera un aperçu des activités menées par la FAO dans le domaine du changement climatique dans le document intitulé *FAO’s work on climate change (Activités de la FAO en matière de changement climatique) (CGRFA/WG-AqGR-4/23/5/Inf.1)*.

⁴ <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb9905fr>.

⁵ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 59.

⁶ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 20.

⁷ <https://www.fao.org/3/i4940f/i4940f.pdf>.

⁸ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 20.

⁹ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 19.

POINT 6: ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT

Le Groupe de travail est invité à se pencher sur l'accès aux ressources génétiques aquatiques et le partage des avantages en découlant. Plus précisément, le Groupe de travail est invité: à examiner une typologie des mesures nationales en matière d'accès et de partage des avantages reflétant l'importance des ressources génétiques aquatiques et des connaissances traditionnelles associées, leur rôle particulier dans la sécurité alimentaire et leurs caractéristiques propres¹⁰; et à prendre note d'un questionnaire élaboré en réponse à la demande de la Commission relative à l'établissement d'un rapport sur l'application pratique et les effets des mesures nationales en matière d'accès et de partage des avantages dans les différents sous-secteurs des RGAA et les connaissances traditionnelles associées et à formuler des observations à ce sujet¹¹.

Le document intitulé *Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant (CGRFA/WG-AqGR-4/23/6)* donne un aperçu des évolutions en la matière qui ont eu lieu dans le cadre d'autres accords et instruments internationaux et présente la typologie des mesures nationales relatives à l'accès et au partage des avantages, en vue de son examen par le Groupe de travail. La typologie complétée figure dans le document intitulé *Access and benefit-sharing and genetic resources for food and agriculture: Typology of country measures (Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant: typologie des mesures nationales) (CGRFA/WG-AqGR-4/23/6/Inf.1)*. Le Groupe de travail souhaitera peut-être également prendre note du projet de questionnaire élaboré en vue de l'établissement du rapport sur les effets des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages et formuler des observations à son sujet. On trouvera le projet de questionnaire dans le document intitulé *Draft questionnaire on the implications of access and benefit-sharing measures for the use and exchange of genetic resources for food and agriculture and for benefit-sharing (Projet de questionnaire sur les incidences des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages sur l'utilisation et l'échange de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages) (CGRFA/WG-AqGR-4/23/6/Inf.2)*.

POINT 7: INFORMATION DE SÉQUENÇAGE NUMÉRIQUE ET RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Le Groupe de travail est invité à examiner le rôle de l'information de séquençage numérique aux fins de l'utilisation durable et de la conservation des ressources génétiques aquatiques et du partage des avantages. Le Groupe de travail souhaitera peut-être tenir compte des évolutions en la matière qui ont eu lieu dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et d'autres instances et examiner leurs éventuelles incidences sur les ressources génétiques aquatiques.

Le document intitulé *Information de séquençage numérique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AqGR-4/23/7)* donne des informations sur la manière dont l'information de séquençage numérique est produite, stockée, obtenue et utilisées à des fins de recherche-développement dans le domaine des RGAA et résume les évolutions qui ont eu lieu à ce sujet dans d'autres instances, notamment la Convention sur la diversité biologique, avant le 15 novembre 2022. Le document se fonde sur une étude commandée par le secrétariat de la Commission, qui figure dans le document intitulé *The role of digital sequence information for the conservation and sustainable use of genetic resources for food and agriculture (Le rôle de l'information de séquençage numérique dans la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture) (CGRFA/WG-AqGR-4/23/7/Inf.1)*.

¹⁰ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 26.

¹¹ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 27.

Comme l'a demandé la Commission, le secrétariat a organisé un atelier mondial sur l'information de séquençage numérique et les RGAA, afin de faire mieux connaître aux parties intéressées le rôle de l'information de séquençage numérique dans la conservation et l'utilisation durable des RGAA et le partage des avantages qui en découlent, d'analyser l'état actuel des connaissances en matière d'information de séquençage numérique sur les ressources génétiques, de présenter les incidences que pourraient avoir les technologies apparentées sur la recherche-développement dans le domaine des RGAA et d'examiner les difficultés à surmonter pour pouvoir accéder à l'information de séquençage numérique et l'exploiter pleinement. L'atelier s'est tenu en ligne les 14 et 15 novembre 2022 et était organisé en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique, le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, CAB International et l'initiative des banques de gènes du CGIAR. La vidéo de cet atelier est disponible en ligne¹².

POINT 8: PLAN STRATÉGIQUE POUR LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Depuis 2007, le Programme de travail pluriannuel guide les travaux de la Commission dans l'exécution de son mandat¹³. Le document intitulé *Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: examen et actualisation (CGRFA/WG-AqGR-4/23/8)* présente les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique, y compris le Programme de travail pluriannuel, depuis la 16^e session ordinaire de la Commission. Il contient en outre la version mise à jour du projet de plan stratégique qui porte sur les cinq prochaines sessions de la Commission.

Le Groupe de travail est invité à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et à examiner et réviser, le cas échéant, le projet de plan stratégique 2023-2031 pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme de travail pluriannuel, qui figurent à l'*annexe I* du document.

POINT 9: AUTRES QUESTIONS

POINT 10: ADOPTION DU RAPPORT

¹² https://www.fao.org/cgrfa/meetings/dsi_workshop_2022/fr/.

¹³ CGRFA-11/07/Report, annexe E.

Annexe 1

CALENDRIER PROVISOIRE

Date et heure	Point de l'ordre du jour	Titre	Document de travail
Mardi 21 février 2023			
Matin			
10 h - 13 h	1	Élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur	CGRFA/WG-AqGR-4/23/1
	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA/WG-AqGR-4/23/2 CGRFA/WG-AqGR-4/23/2 Add.1
	3	État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-4/23/3/Rev.2
Mardi 21 février 2023			
Après-midi			
14 h 30 - 17 h 30	4	Suivi du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-4/23/4/ Rev.2
	5	Rôle des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets	CGRFA/WG-AqGR-4/23/5
Mercredi 22 février 2023			
Matin			
10 h - 13 h	6	Accès aux ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant	CGRFA/WG-AqGR-4/23/6
	7	Informations de séquençage numérique et ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-4/23/7
Mercredi 22 février 2023			
Après-midi			
14 h 30 - 17 h 30	8	Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: examen et actualisation	CGRFA/WG-AqGR-4/23/8
	9	Autres questions	
Jeudi 23 février 2023			
Après-midi			
14 h 30 - 17 h 30	10	Adoption du rapport	